

FEUILLETON

**ROME**

PAR

EMILE ZOLA

XIV

—Vous êtes attaché à une des grandes paroisses de la ville ?

—Non, Saint-Père, je ne suis desservant qu'à la p'tite église de Neuilly.

—Ah ! oui, oui, je sais, c'est du côté du Bois de Boulogne, n'est-ce pas ?... Et quel est votre âge, mon fils ?

—Trente-quatre ans, Saint-Père

Il y eut un court silence. Léon XIII avait fini par baisser les yeux. Il reprit, de sa frêle main d'ivoire, le verre de sirop, le tourna avec la longue cuiller, but une gorgée. Et cela doucement, d'un air prudent et raisonnable, comme tout ce qu'il devait penser et faire.

—J'ai lu votre livre, mon fils, oui ! en grande partie. D'habitude, on ne me soumet que des fragments. Mais quelqu'un qui s'intéresse à vous m'a remis directement le volume, en me suppliant de le parcourir. C'est ainsi que j'ai pu en prendre connaissance.

Et il eut un petit geste, dans lequel Pierre crut voir une protestation contre l'isolement où le tenait son entourage, cet exécrable entourage qui faisait bonne garde pour que rien d'inquiétant n'entrât du dehors, selon le mot de monsieur Nani lui-même.

—Je remercie Votre Sainteté du très grand honneur qu'elle a daigné me faire, se permit alors de dire le prêtre. Il ne pouvait pas m'arriver de bonheur plus haut ni plus ardemment souhaité.

Il était si heureux ! Il s'imagina que sa cause était gagnée, en voyant le pape très calme, sans colère, lui parler de son livre sur ce ton, en homme qui le connaissait à fond maintenant.

—N'est-ce pas ? mon fils, vous êtes en relations avec monsieur le vicomte Philibert de la Choue. J'ai d'abord été frappé de la ressemblance de certaines de vos idées avec celles de ce très dévoué serviteur, qui nous a donné d'autre part des preuves précieuses de son bon esprit.

—En effet, Saint-Père, monsieur de la Choue veut bien m'aimer un peu. Nous avons longuement causé, il n'y a rien d'étonnant à ce que j'ajoute reproduit plusieurs de ses pensées les plus chères.

—Sans doute, sans doute. Ainsi, cette question des corporations, il s'en occupe beaucoup, un peu trop même. Lors de son dernier voyage, il m'en a entretenu avec une rare insistance. De même que, ces temps derniers, un autre de vos compatriotes, l'homme le meilleur et le plus éminent, monsieur le baron de Fouras, qui nous a amené ce si beau pèlerinage du Denier de Saint-Pierre, n'a pas eu de cesse que je le reçoive, pour m'en parler lui aussi près d'une heure. Seulement, il faut dire qu'ils ne s'entendent guère ensemble, car l'un me supplie de faire ce que l'autre ne veut pas que j'-fasse.

Dès le début la conversation bifurquait. Pierre sentit qu'elle dérivait de son livre, mais il se rappela la promesse formelle qu'il avait faite au vicomte, s'il voyait le pape et si l'occasion se présentait, de tenter un effort afin d'obtenir une parole décisive, au sujet de la fameuse question de savoir si les corporations devaient être libres ou obligatoires, ouvertes ou fermées. Depuis qu'il était à Rome, il avait reçu lettre sur lettre du malheureux vicomte, cloué à Paris par la goutte, pendant que son rival, le comte, profitait de l'admirable occasion du pèlerinage, dont il était le chef, pour tâcher d'arracher au pape le mot approbatif, qu'il aurait rapporté triomphalement. Et le prêtre tint à remplir sa promesse avec conscience.

—Votre Sainteté sait mieux que nous tous où est la sagesse. Monsieur de Fouras croit que le salut, la solution de la question ouvrière, se trouve simplement dans le rétablissement des anciennes corporations libres, tandis que monsieur de la Choue les veut obligatoires, protégées par l'Etat, soumises à des règles nouvelles. Et, certainement, cette dernière conception est davantage avec les idées sociales d'aujourd'hui... Si Votre Sainteté daignait se prononcer dans ce sens, le jeune parti catholique, en France, saurait en tirer sûrement le plus beau résultat, tout un mouvement ouvrier à la gloire de l'Eglise.

Léon XIII répondit de son air tranquille :

—Mais je ne peux pas. On me demande toujours de France des choses que je ne peux pas que je ne veux pas faire. Ce que je vous permets de dire de ma part à monsieur de la Choue c'est que, si je ne puis le contenter, je ne puis contenter davantage monsieur de Fouras. Il n'a également emporté de moi que l'expression de ma bienveillance à l'égard de vos chers ouvriers français, qui peuvent tant pour le rétablissement de la foi. Comprenez donc, chez vous, qu'il es des questions de détail, de simple organisation en somme, dans lesquelles il m'est impossible d'